
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 octobre 2015 à 18 h 30
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. GILLES DEGUIRE

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Alain Legault, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jean-Marc Jacques, chef de Cabinet

Était aussi présent :

M. Jonathan Martel, commandant représentant du poste de quartier 39

Nombre de personnes dans la salle : deux (2)

Le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, déclare la séance ouverte.

CA15 10 380

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2015, à 18 h 30.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi
appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les avis de convocation signifiés aux membres du conseil d'arrondissement pour la tenue de la séance extraordinaire du 5 octobre 2015, à 18 h 30 ;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 octobre 2015, à 18 h 30, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

M. le maire Gilles Deguire et Mme Rachel Laperrière font la présentation du budget de fonctionnement 2016.

CA15 10 381

Approuver et transmettre le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit recommandé par le conseil d'arrondissement, l'adoption du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice 2016, tel qu'il apparaît ci-après de façon sommaire, incluant les pièces jointes qui font partie intégrante de celui-ci ;

QUE soit recommandé par le conseil, l'adoption de l'organigramme de chacune des unités administratives de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice 2016, dans la forme décrite dans les fichiers attachés au présent sommaire pour en faire partie intégrante ;

ET QUE le conseil d'arrondissement recommande de transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'exercice financier 2016, le tout conformément à l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1150630028

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des personnes présentes.

À 18 h 50 h, l'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement, déclare la séance levée.

Gilles DEGUIRE
Maire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 novembre 2015.